

## L'encours de la dette diminue de plus de 5% par an depuis 2013

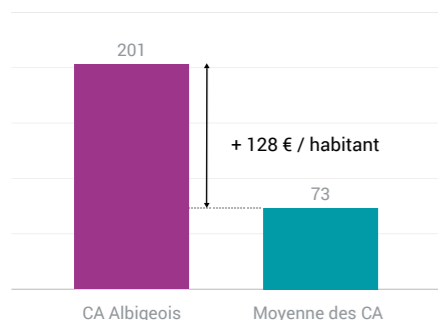
Le Grand Albigeois n'a mobilisé aucun nouvel emprunt en 2018.

La collectivité a donc poursuivi son désendettement. L'encours de dette s'est réduit de 6,9 M€ en 2018. Entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2018, la dette du Grand Albigeois a diminué de 26,16 M€, soit une baisse moyenne de 5,44% par an. Au 31 décembre 2018, l'encours de dette consolidé de la collectivité s'élève à 81 M€.

La situation de la collectivité est saine puisque sa capacité d'autofinancement brute<sup>1</sup> est plus importante que dans la plu-

<sup>1</sup> La capacité d'autofinancement brute est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.

### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE 2018

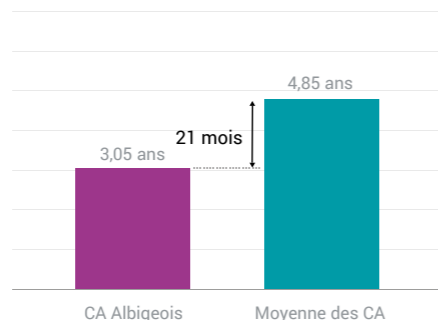


Source : fiche de situation financière 2018 – DGFIP (budget général)

part des agglomérations françaises et son délai de désendettement<sup>2</sup> est plus faible que la moyenne nationale. En effet, si le Grand Albigeois consacrait la totalité de son autofinancement au remboursement de sa dette, cette dernière serait totalement éteinte en 3 années.

<sup>2</sup> Le délai ou la capacité de désendettement mesure le rapport entre l'épargne brute de la collectivité et l'encours de sa dette auprès des établissements bancaires. Le ratio s'établit en nombre d'années théoriques de mobilisation de l'épargne pour couvrir la dette.

### CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT 2018



## Une collectivité engagée dans la certification des comptes publics

**Le Grand Albigeois fait partie des 25 collectivités territoriales retenues pour l'expérimentation de la certification des comptes.**

Il s'agit de pouvoir certifier que les comptes de la collectivité sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et du résultat des opérations de l'exercice.

Cette démarche de certification conduit le Grand Albigeois à :

- » consolider les procédures internes déjà mises en place en termes de fiabilité comptable ;
- » **renforcer les garanties offertes aux financeurs**, ce qui facilitera l'accès aux ressources financières externes. C'est une garantie de professionnalisme vis-à-vis de nos partenaires extérieurs ;
- » **donner une assurance sur la fiabilité de l'information financière afférente à la collectivité pour les élus et les citoyens** ;
- » anticiper une évolution réglementaire portant sur la généralisation de la certification, tout en bénéficiant d'une assistance des services de l'État (Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie et DGFIP).

**Cette phase d'expérimentation se déroule en deux temps sur la période 2017-2023.**

À partir de l'exercice 2017 et jusqu'au dépôt des comptes de l'exercice 2019, la Cour des Comptes accompagne le Grand Albigeois dans une démarche progressive d'évaluation de la fiabilité de ses états financiers.

**Cet accompagnement a débuté par la réalisation d'un « diagnostic global d'entrée » sur les comptes de l'exercice 2016.** Il est complété depuis par des audits approfondis. Les conclusions de ces travaux sont transmises chaque année à l'exécutif de la collectivité sous la forme de relevés d'observations. **Ces travaux sont menés conjointement par la Cour des Comptes et la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie.**

**Ensuite, des commissaires aux comptes réaliseront des certifications préparatoires sur les comptes des exercices 2020, 2021 et 2022.** L'avis des commissaires aux comptes sur la fiabilité des comptes de la collectivité sera transmis à la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie et à l'exécutif de la collectivité. Cet avis devra faire l'objet d'une communication à l'organe délibérant de la collectivité.

À l'issue de cette phase d'expérimentation, la Cour des Comptes remettra un rapport d'évaluation au Gouvernement.

# 2018

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU GRAND ALBIGEOIS

## La répartition des recettes et des dépenses

Créé en 2003, le Grand Albigeois intervient sur le territoire des 16 communes membres dans les domaines de compétences qui lui sont confiés : développement économique, voirie, transports, entretien des espaces publics, médiathèques, équipements aquatiques, assainissement, chenil, aménagement des zones d'activité, politique de l'habitat, déplacements doux, éclairage public, gestion des déchets... Le niveau des transferts des compétences est mesuré par le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF). Il est particulièrement élevé sur notre territoire : 52,46% en 2018, ce qui sécurise le niveau des dotations versées par l'État.

Au quotidien, ce sont près de 500 agents qui sont à pied d'œuvre pour assurer les missions de proximité, piloter et animer les actions communautaires au service du territoire et des 84 000 Grands Albigeois.

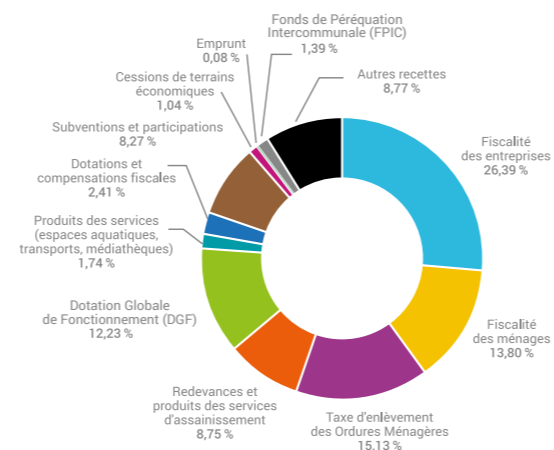
Ces actions sont comptabilisées via 1 budget général et 9 budgets annexes. Une vision consolidée des recettes et des dépenses réelles (hors flux croisés entre budgets) sur l'ensemble de ces budgets permet d'appréhender les équilibres financiers de la collectivité en 2018.

### LES DÉPENSES EN 2018

Domaines de compétences	Total (en €)	Pour 1 000 €
Développement économique	2 055 272	25,67
Voirie - parking	14 240 429	177,83
Collecte et traitement des déchets ménagers - Propreté	11 762 090	146,88
Assainissement - eaux pluviales	8 665 244	108,21
Rodeo - RN88	295 000	3,68
Transports urbains - mobilités durables	7 769 516	97,02
Eclairage public	2 900 204	36,22
Enseignement supérieur et recherche	1 351 983	16,88
Cadre de vie	2 184 673	27,28
Participation au SDIS	3 199 516	39,95
Equipements aquatiques	2 752 721	34,37
Médiathèques	2 535 124	31,66
Gestion des services	4 406 329	55,02
Remboursement de la dette	11 027 315	137,70
Reversements aux communes	4 934 345	61,62
<b>Total des dépenses réelles du Grand Albigeois en 2018 :</b>	<b>80 079 767</b>	<b>1 000</b>

Total des dépenses réelles du Grand Albigeois en 2018 : 80 079 767 €

### LES RECETTES EN 2018

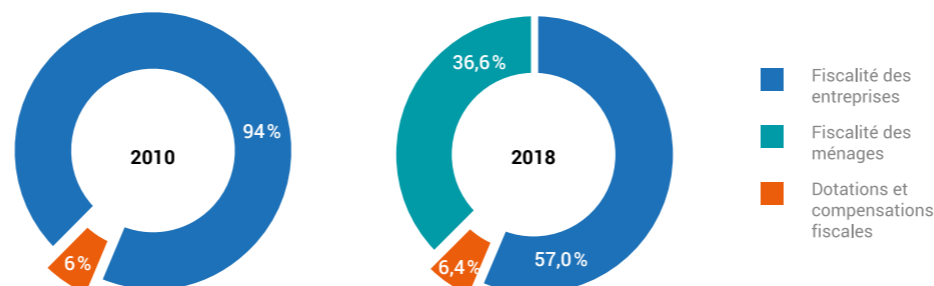


## Une sobriété fiscale qui se poursuit en 2018

La réforme fiscale de 2010 s'est traduite par la **disparition de la taxe professionnelle** et par une redéfinition des recettes fiscales entre les différents niveaux de collectivités (régions, départements, EPCI et communes).

Le **transfert de la fiscalité sur les ménages** anciennement gérée par le Département (part de la taxe d'habitation) et la Région (part de la taxe sur le foncier non bâti) a ainsi profondément modifié la structure des recettes de fonctionnement du Grand Albigeois.

### ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PRODUIT FISCAL DIRECT (Y COMPRIS COMPENSATIONS FISCALES)



En 2018, le produit fiscal direct de la collectivité s'élève à 29,7 M€, en progression de +1,8 % par rapport à l'année 2017 (+0,5 M€).

foncière des entreprises (37,51 %) sont donc inchangés depuis 2010. L'évolution du produit fiscal résulte ainsi de la seule croissance des bases d'imposition.

Les élus ont choisi **ne pas augmenter les taux de fiscalité directe** : les taux de taxe d'habitation (10,54 %), de taxe foncière sur les propriétés non bâties (3,90 %) et de cotisation

## Un niveau d'investissements élevé de plus 20 M€ en 2018

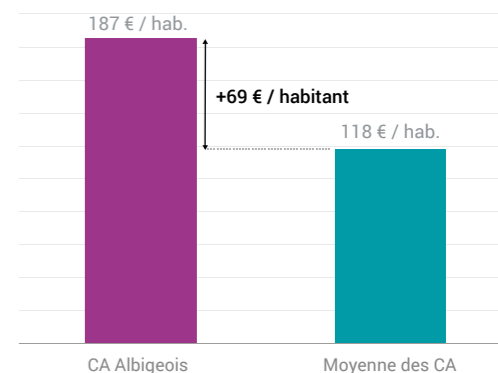
Entre 2014 et 2017, les collectivités locales ont fortement contribué à l'effort de redressement des comptes publics. Cela s'est traduit par une diminution de la dotation globale de fonctionnement de 11,5 Mds€ sur la période 2014-2017. La **perte de recette cumulée** pour l'Agglomération s'élève à **9,2 M€** sur les années **2013 à 2017**.

Cette situation a nécessité la **mise en œuvre de mesures de limitation des dépenses publiques**, tout en préservant la **qualité des services** rendus aux habitants.

Malgré ces contraintes financières, la collectivité a continué à soutenir le tissu économique local en investissant 263,4 M€ depuis 2010, soit une moyenne annuelle de 29,3 M€.

Le **volume des investissements publics (ou des dépenses d'équipement) par habitant reste en 2018 plus élevé sur le territoire Albigeois qu'ailleurs**. Le Grand Albigeois a investi 15,6 M€ en 2018 sur son budget général auxquels s'ajoutent 5,8 M€ de dépenses sur les budgets annexes (transports, assainissement, zones d'activités).

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2018



Source : fiche de situation financière 2018 - DGFIP (budget général)